

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE : FOURNITURE DE PHOTOCOPIEURS POUR LE LYCEE GERMAINE TILLION

REGLEMENT DE CONSULTATION

Lycée polyvalent
Germaine TILLION

1 av du campus Jean
Durand
BP 51 301
11 493 Castelnaudary
Cedex

☎ : 04 68 94 53 00
☎ : 04 68 94 53 02

Affaire suivie par :
Karine GIBAUX (Gestion)

Procédure de consultation :

Marché passé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Lycée Germaine Tillion - 1 avenue du Campus Jean Durand - 11400 CASTELNAUDARY.

Pouvoir adjudicateur :

Madame la Proviseure du lycée Germaine Tillion, Florence GENEIX.

Comptable assignataire :

Monsieur le Gestionnaire-Comptable du lycée Germaine Tillion, Sébastien ANDRES.

Contact :

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires en rapport avec la consultation pourront en faire la demande par mail à l'adresse suivante :
gest.0110012d@ac-montpellier.fr

Objet :

La présente consultation a pour objet la livraison et l'installation de photocopieurs pour le compte du lycée Germaine Tillion sous forme de location, selon le Cahier des Clauses Particulières joint à ce Règlement.

Remise des offres :

Les candidats transmettront leur dossier complet **avant le lundi 13 janvier 2020 12h00** exclusivement sous forme de dépôt de fichier numérique sur le site de l'AJI.

Toute offre incomplète ou non conforme sera rejetée.

Le candidat devra remettre dans son offre :

- le cahier des clauses particulières, paraphé, daté et signé avec tampon de l'entreprise ;
- l'acte d'engagement complété, daté et signé avec tampon de l'entreprise ;
- un bordereau des prix unitaires pour les articles demandés ;
- un mémoire technique décrivant la prestation et respectant les exigences du Cahier des Clauses Particulières.

Analyse des offres :

Les offres seront jugées selon les critères pondérés suivants :

- qualité de la prestation au regard du mémoire technique : 20%
- prix : 60%
- modalités de réalisation de la prestation au regard du mémoire technique : 20%